

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 21 (1950)
Heft: 8

Artikel: Notre Bulletin "Les intérêts du Jura"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous pensons aux membres du comité qui sont restés fidèles au poste pendant de longues années et qui sont encore sur la brèche : MM. le préfet Victor Henry, notre actuel vice-président, René Steiner, secrétaire, et Henri Farron, caissier, tous trois en fonctions depuis 1935, M. Arthur Oettinger, membre du comité, représentant des milieux bâlois depuis 1927, M. Marcel Henry depuis 1933, MM. Alcide Grimaitre et Otto Schmitz depuis 1934, M. J. Segginger depuis 1935.

Merci aussi à tous les autres membres du comité et des commissions spéciales qui, chacun à leur place et dans leur sphère, accomplissent un devoir librement et joyeusement accepté. Honneur à tous nos vaillants et fidèles collaborateurs dont le travail est utile au Jura.

* * *

Nous nous en voudrions de ne pas relever à cette occasion les excellentes relations que nous avons toujours entretenues avec le gouvernement de notre canton et ses diverses instances administratives, avec nos amis de Bâle et du canton de Soleure et spécialement avec nos deux grandes associations-sœurs, la Société jurassienne d'Emulation et Pro Jura. C'est une joie de pouvoir leur témoigner en ce jour de fête notre entière gratitude, pour la sympathie dont nous sommes entourés.

Tous nos membres aussi ont droit à une pensée de reconnaissance pour l'appui qu'ils ne cessent d'accorder à leur association pour la faire prospérer et lui permettre de marcher en avant.

En terminant, nous félicitons encore le Conseil municipal de Delémont d'avoir semé la petite graine. L'arbre est maintenant bien enraciné dans la terre jurassienne. L'ADIJ pourra continuer son travail contre vents et marées et accomplir les tâches qu'elle s'est données. Nous souhaitons qu'elle fera toujours honneur au peuple du Jura, qu'elle rendra les services qu'on est en droit d'attendre d'elle et qu'elle contribuera, dans la mesure de ses forces, dans la confiance et dans l'entente, et avec l'aide de Dieu, à rendre notre cher Jura toujours plus heureux, toujours plus beau et toujours plus digne de notre patrie.

FRÉDÉRIC REUSSER

NOTRE BULLETIN « LES INTÉRÊTS DU JURA »

C'est en septembre 1930 qu'a paru le premier numéro de notre bulletin. Il portait le titre « Les intérêts économiques du Jura » et l'a conservé jusqu'à fin 1940. Dès le N° 1/1941 il s'appelait plus brièvement « Les intérêts du Jura ».

Dans l'avant-propos du premier numéro, la direction de l'ADIEJ (l'association s'appelait au début « Association pour la défense des intérêts économiques du Jura ») s'adressait aux lecteurs dans les termes suivants :

« L'extension prise par l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura, l'ampleur et la diversité de ses travaux, l'intérêt que son activité suscite au sein de la population jurassienne, le besoin de maintenir une étroite collaboration entre la direction, les membres et le public en général, ont présidé à la naissance de la modeste publication dont nous avons l'honneur de vous soumettre aujourd'hui les

premières pages. Elle paraîtra six fois par an et sera servie gratuitement à tous nos membres, collectifs et individuels ; les personnes, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, qui s'intéressent aux questions d'ordre économique touchant le Jura, mais qui ne désirent pas s'affilier à l'association, ont la faculté de souscrire un abonnement annuel ou au numéro.»

« Le bulletin publiera des études et des renseignements sur la situation économique de notre région, ses industries, son agriculture, ses voies de communication, ses beautés naturelles, sur toutes les questions donc susceptibles de toucher à la vie économique du Jura ; en outre, il tiendra les membres au courant de l'activité des organes de l'ADIEJ grâce à ses communications officielles. »

« Notre direction espère, par ce moyen, renforcer encore ses possibilités d'action dans la lutte pour la réalisation des buts qu'elle s'est assignés ; elle fait appel à toutes les bonnes volontés pour l'aider à rendre notre Jura plus vivant, plus prospère, plus apte à soutenir la bataille économique que les conditions de la vie contemporaine rendent de plus en plus âpre et difficile, combat dans lequel, seul, le mieux outillé, à tous les points de vue, résistera et vaincra. »

« A cette lutte pour le pays, l'ADIEJ désire prendre part plus encore que dans le passé, par une œuvre systématique d'orientation et de propagande. Ce sera la tâche du bulletin. »

Ces promesses de 1930, nous pouvons reconnaître en toute impartialité, qu'elles ont été tenues. Tout d'abord, le bulletin, malgré la grande crise économique des années 30 et la guerre de 1939 à 1945, a tenu. Il a paru régulièrement et est devenu mensuel depuis 1943. Son tirage, qui était de quelques centaines d'exemplaires au début, a passé à 2400 en juillet dernier. Le service gratuit aux membres absorbe plus de 800 exemplaires. Ensuite il a rempli son rôle de moyen de liaison entre les organes dirigeants de l'association et les membres, il a fait connaître dans le Jura et au dehors les caractéristiques et les besoins de notre économie jurassienne, il a contribué à répandre sur notre petit pays de nombreux travaux ayant trait à son histoire et à son visage actuel. Pour pouvoir remplir son rôle d'organe cent pour cent jurassien, il aurait dû faire une plus large place à la langue allemande. Il a publié un seul supplément en langue allemande au mois de juillet 1931 et quelques extraits de la presse alémanique dans le N° 7/1941. La publication régulière de numéros ou d'articles en langue allemande destinés aux communes et aux lecteurs du district de Laufon, entraîne des difficultés financières qui ne sont pas faciles à résoudre. Nous pouvons compter dans le Laufonnais sur quelques membres parmi les plus fidèles et les plus généreux de l'ADIEJ, mais leur nombre ne justifie quand même pas les frais d'une édition allemande de notre organe. Nous essayerons de publier de temps à autre des articles en langue allemande pour donner satisfaction à nos membres et abonnés du Jura allemand, car le Jura, terre romande, est bien un pays bilingue et sa minorité allemande a besoin de se sentir appuyée et soutenue par la majorité française.

Quelles sont nos intentions pour l'avenir ?

Notre effort principal doit porter sur le choix des matières à publier. Nous voudrions que celles-ci fussent plus variées, plus en rapport aussi avec la vie même du pays, sous tous ses aspects. Pour nous mettre

au diapason des tendances modernes, nous désirons aussi publier des articles plus concentrés. Quand le lecteur se trouve en face d'un article trop long, il hésite à en commencer la lecture et se contente bien souvent de le parcourir rapidement en remettant à plus tard le soin de le lire. Nous savons par expérience que plus tard il n'aura pas le temps non plus, car la matière imprimée, qui s'est entassée au coin de son bureau, a pris des proportions telles, qu'il ne reste plus qu'une solution pratique à envisager, la liquidation pure et simple du stock qui doit faire place aux nouveaux arrivages.

LA RÉDACTION

ECHOS DE LA PRESSE

Le Démocrate du 10 juillet 1950.

A l'occasion de son assemblée annuelle tenue à Delémont, l'Association pour la défense des intérêts du Jura a commémoré le 25^e anniversaire de sa fondation. — Une belle manifestation d'attachement au Jura.

L'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) a tenu samedi à Delémont, son assemblée générale ordinaire qui coïncidait avec le 25^e anniversaire de la fondation de la société. Ces assises ont été marquées par une cérémonie parfaitement réussie à laquelle ont pris part plus de 150 invités, délégués, de représentants de la plupart des communes jurassiennes et de nombreux membres individuels. Ce fut en même temps une manifestation de l'attachement des Jurassiens à leur petite patrie et de leur unité pour la sauvegarde de ses intérêts.

L'assemblée administrative. — Samedi matin, peu après 9 h. 30, en ouvrant les débats, M. Reusser, avocat des mineurs à Moutier, président de l'ADIJ, a remercié les nombreuses personnalités qui, par leur présence, ont tenu à montrer l'intérêt qu'elles portent à l'ADIJ et à tout ce qui touche de près le Jura ; c'est en même temps un réconfort pour le comité que de se sentir ainsi entouré et soutenu. A grands traits, l'animateur de l'ADIJ a brossé un tableau de la situation actuelle et des problèmes qui se posent pour le Jura, en insistant sur la nécessité impérieuse de se grouper pour faire entendre, toutes les fois qu'il le faut, la voix du Jura dont les intérêts ont tant besoin d'être défendus.

Après son discours d'ouverture, M. Reusser a salué les personnalités présentes, MM. G. Mœckli et Dr Gafner, conseillers d'Etat, accompagnés de M. H. Hof, vice-chancelier ; Lovis, Calame et Giroud, conseillers nationaux ; M. Wenk, conseiller d'Etat de Bâle, Dr Jenny, secrétaire du département de l'intérieur de Bâle, les députés du district de Delémont, la délégation du conseil municipal de Delémont avec, à sa tête, M. Lovis, maire, et de la bourgeoisie de Delémont ; MM. le Dr Riat, président de Pro Jura, et A. Rebetez, président de l'Emulation jurassienne ; les représentants de la Chambre de commerce et de l'industrie du canton de Berne, de la Société cantonale d'utilité publique, de la commission cantonale de la protection de la nature, du Heimatschutz, des compagnies privées de chemins de fer, du Syndicat d'initiative de Bâle, de la presse, etc.

Ce préambule terminé, l'ordre du jour statutaire a été rapidement liquidé, d'autant plus que le procès-verbal, le rapport annuel et les comptes ayant paru dans un des derniers numéros du bulletin mensuel « Les Intérêts du Jura », la lecture n'en a pas été demandée et le tout fut adopté tacitement. M. Reusser a mentionné les différentes questions